

919 **Compte-Rendu du Conseil d'Administration de la SMV**  
920 **du 23 mars 2005**

921

922 La réunion s'est tenue dans la bibliothèque du Service de Parasitologie du  
923 CHU Pitié-Salpêtrière (PARIS)

924

925 **Présents :**

926 Eric CAUMES (Président), Catherine GOUJON (Vice-présidente), Ludovic  
927 de GENTILE (Secrétaire Général), Fabienne LE GOFF (Trésorière),  
928 Danielle BADET (Trésorière-adjointe) Dominique JEAN et Laurent SIDO  
929 (Secrétaires Généraux Adjoints)

930

931 Olivier BOUCHAUD, Alain CHIPPAUX, Vincent FEUILLIE, Philippe  
932 GUIBERT, Fabrice LEGROS, Jean-Philippe LEROY, Jean-Michel  
933 LICHTENBERGER, Michel REY (administrateurs)

934

935 **Absents Excusés :**

936 Véronique BENOIST, Bruno MARCHOU, Maxime ARMENGAUD (Président  
937 d'honneur)

938

939 **Absent :**

940 Olivier SCHLOSSER

941

942 **Invité :**

943 Pierre TATTEVIN

944

945 **Ordre du jour :**

946 1. adoption du PV du CA du 22 janvier

947 2. Les nouvelles inscriptions à la SMV

948 a. Présentation du fichier de la SMV

949 3. L'activité de publication

950 a. Format Utile – ADIMI - Autres

951 b. Présentation du Rédacteur en chef de la Lettre

952 c. Comité éditorial

953 d. Cahier des charges informatique et rapport des sociétés  
954 contactées

955 4. Travaux en cours

956 a. Compte-rendu de la réunion avec la SFMG-GROG

957 b. État des lieux – enquête CVI

958 5. Préparation de l'AG du lendemain

959 a. Approbation du rapport moral

960 b. Approbation du bilan financier

961 c. Proposition de budget

962 6. Perspectives sur les réunions à venir

- 963 a. Lille novembre 2005  
964 b. Biennale 2006  
965 c. Autres  
966 7. Questions diverses  
967 La réunion est ouverte à 18h sous la présidence d'Eric CAUMES,  
968 Président de la SMV  
969 Les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement abordés.  
970

971 **Point 1**

972 Aucune remarque autre que celles qui furent exprimées par écrit et  
973 reprises dans le compte-rendu n'est formulée. Le Compte-Rendu de la  
974 réunion du CA du 22 janvier 2005 est adopté à l'unanimité.  
975

976 **Point 2**

977 Ludovic de GENTILE présente les nouvelles inscriptions reçues au  
978 Secrétariat Général. Il attire l'attention sur certaines des candidatures  
979 qui sont le fait des personnes inscrites de longue date à la SMV mais  
980 dont le nom ne figure pas dans l'un des quatre fichiers remis par Murielle  
981 HAMON lors du transfert en octobre 2004. Il s'agit ici de régulariser la  
982 situation de façon à obtenir un fichier propre et à jour.  
983

984	542 Dr WYBO Nicole	Paris	AFP
985	543 Dr ROUSSEAU Marie-Christine	Cholet	Thalès
986	544 Dr D'ORTENZIO Eric	Paris	CHU
987	545 Dr DROY Jean-Michel	Rouen	CHU
988	546 Dr BRAIBANT ghislaine	Bruxelles	Administration
989	547 Dr GODON Emmanuelle	Bourges	
990	548 Dr DUPIN Jean-Maurice	Dax	CHG-CVI
991	549 Dr CHANDENIER Jacques	Tours	CHU
992	550 Dr GANGNEUX Jean-Pierre	Rennes	CHU
993	551 Dr BREMOND Lina	Nîmes	Libéral
994	552 Dr TATTEVIN Pierre	Rennes	CHU-CVI
995	553 Dr SCHMIT Christophe	Garches	CHU-CVI
996	554 Dr MINDUS François	Antony	Libéral
997	555 Dr JAKUBIEC Henriette	Pau	Total
998	556 Dr VITOUX-THONY Christine	Colombes	PSA
999	557 M. FAURE Francis	Suresnes	Chiron vaccines

1000

1001

1002

1003 Ces, candidats et les candidatures reconnues par les uns ou les autres  
1004 sont acceptées à l'unanimité.

1005

1006

1007 Le fichier actuel, développé sur FileMakerPro™ est présenté. Il est  
1008 structuré en deux parties : la première permet la gestion du fichier

1009 proprement dit (coordonnées – annuaire – état de la cotisation) la  
1010 seconde permet la gestion des cotisations avec saisie du paiement et  
1011 établissement des reçus nécessaires. Une première exploitation des  
1012 données obtenues à partir des fiches d'appel à cotisation permet de se  
1013 faire une idée de la répartition des membres de la Société:

1014 Le fichier général comprend 538 inscrits.

1015 À ce jour, les données de 212 personnes ayant réglé leur  
1016 cotisation sont saisies dans la base.

1017 On retrouve la répartition suivante :

1018 41 médecins généralistes,

1019 57 médecins de CHU, dont 37 en CVI,

1020 19 en CHG dont 11 en CVI

1021 27 médecins du travail ou en entreprise.

1022 8 infirmières,

1023 2 scientifiques,

1024 2 pharmaciens,

1025 1 vétérinaire.

1026 L'état des cotisations est présenté sur un histogramme. Conformément à  
1027 nos Statuts, le Conseil d'Administration décide de radier les membres  
1028 n'étant plus à jour depuis 2002. IL est cependant décidé de faire un  
1029 ultime rappel à ces sociétaires.

1030 Éric CAUMES propose que ces données soient présentées à l'Assemblée  
1031 Générale le lendemain.

1032

### 1033 **Point 3**

1034

#### 1035 a *Format Utile*

1036 Éric CAUMES fait état de l'avancement du dossier. En l'absence de  
1037 réponse de la part de Patrick LE BRAS, Maître CARGILL a saisi le Tribunal  
1038 de Grande Instance de Créteil et un huissier a été mandaté pour ce  
1039 rendre au siège de Format Utile. Nous attendons le rapport de cette  
1040 visite. Par retour, Patrick LE BRAS a adressé à Maître CARGILL un  
1041 courrier présentant ses griefs vis à vis de la SMV, courrier dont Éric  
1042 CAUMES donne lecture.

1043

1044 Éric CAUMES fait part du projet avec FLAMMARION MEDECINE SCIENCE,  
1045 pour la production d'un ouvrage de référence. Comme précisé lors de la  
1046 réunion du précédent Conseil, cette maison d'édition a contacté Éric  
1047 CAUMES pour l'écriture d'un ouvrage collectif réalisé avec la collaboration  
1048 des membres de la SMV sur la médecine des voyages. Notre président  
1049 souhaite avant de donner suite que la situation vis à vis de Format Utile  
1050 soit complètement clarifiée : contrat résilié, ou inexistence de celui-ci  
1051 démontrée par la voie de justice. Fabrice LEGROS précise que l'on  
1052 devrait malgré tout commencer à se mettre en ordre de marche et à

1053 réfléchir sur un plan, un échéancier et des groupes d'auteurs, de façon à  
1054 être opérationnel dès les affaires réglées.

1055

1056

1057 *b La Lettre de la SMV*

1058 Après avoir évoqué les responsabilités successives d'Alain CHIPPAUX puis  
1059 de Michel REY, à la tête de cette publication, Éric CAUMES présente le  
1060 docteur Pierre TATTEVIN qui a accepté de prendre en charge la rédaction  
1061 de la Lettre de la SMV. Pierre TATTEVIN est voyageur, clinicien  
1062 infectiologue dans le service des maladies infectieuses et tropicales du  
1063 CHU de RENNES. Notre confrère est salué et remercié pour le travail  
1064 important qu'il accepte d'assumer. Le rôle et la place de la lettre sont  
1065 rappelés. Il s'agit d'un moyen de diffusion de l'actualité de notre Société  
1066 et d'information sur la médecine des voyages auprès de nos sociétaires.  
1067 Cette lettre est attendue par nos sociétaires et nous ne pouvons  
1068 l'abandonner. Par contre, on doit discuter de son contenu, de son niveau  
1069 scientifique, de la pertinence et de la 'fraîcheur' de ce qu'on peut y lire. Il  
1070 convient au nouveau rédacteur en chef de faire évoluer la Lettre de la  
1071 SMV et de l'articuler avec le site internet de la Société, site dont la  
1072 remise à plat est en cours. Pierre TATTEVIN est invité à prendre contact  
1073 avec Jean-Philippe LEROY qui assure la diffusion électronique de la  
1074 Lettre, avec Philippe GUIBERT, en charge du Comité éditorial et Béatrice  
1075 SIOURD qui assure la présentation PAO du document.

1076 Un fois de plus, dans l'urgence, le contenu de la prochaine lettre est  
1077 discuté directement en Conseil, afin de respecter les délais de parution.  
1078 Le point sur l'AG du lendemain fera l'essentiel du prochain numéro.  
1079 Michel REY se propose de résumer les communications scientifiques  
1080 portant sur le paludisme. Dominique JEAN contribuera par un point sur la  
1081 prévention de la pathologie liée à l'altitude à partir des observations  
1082 qu'elle a prévu de présenter.

1083 En ce qui concerne la diffusion de la lettre, conformément à la décision  
1084 du Conseil, un coupon a été adressé à l'ensemble des sociétaires afin  
1085 qu'ils puissent exprimer leur choix. Le support papier est souhaité par  
1086 environ 10 pour cent d'entre eux bien que la moitié de ces collègues  
1087 possèdent une adresse courriel. On combinera donc pour ces seuls  
1088 demandeurs envoi traditionnel et possibilité de téléchargement, cette  
1089 dernière possibilité se montrant beaucoup plus économique et d'une  
1090 logistique plus simple pour la SMV.

1091

1092 *c Comité éditorial*

1093

1094 *d Refonte du site de la SMV*

1095 Fabrice LEGROS, Ludovic de GENTILE et Jean-Philippe LEROY se sont  
1096 retrouvés à ROUEN les 3 et 4 mars 2005 pour rédiger un cahier des

1097 charges détaillé en vue de la refonte du site de la SMV. Ce cahier des  
1098 charges a été soumis à trois sociétés : WebPro à PARIS, Amphaz à  
1099 ROUEN et Silk Informatique à ANGERS. Seules les deux premières ont  
1100 répondu dans les temps.

1101 Le cahier des charges est présenté à l'ensemble du conseil. L'idée  
1102 générale est d'articuler le fonctionnement de la société autour du site.  
1103 Plusieurs modules devant permettre une gestion complète de la Société à  
1104 partir du site:

1105 •inscription, suivi des cotisations, reçus, procurations,

1106 •préparation des congrès, soumission de résumés, inscription, gestion  
1107 des sponsors,

1108 •lettre

1109 •contenu scientifique et formations

1110 un module spécifique pour les Centres des Vaccinations Internationales  
1111 permettrait d'assurer une cohérence et de resserrer le liens du réseau de  
1112 ces centres que la SMV doit représenter.

1113 Le coût estimé est de l'ordre de 50 000 euro quelles que soit les sociétés.

1114 Un débat assez vif s'engage.. Jean-Philippe LEROY rappelle alors que de  
1115 nombreux contacts par courriels et par téléphone ont été établis avec les  
1116 sociétés et que les précisions nécessaires ont été à chaque fois discutées.

1117 Jean-Michel LICHTENBERGER fait part de son expérience à la société SMI  
1118 dont le site vient d'être rénové, avec un système 'non-propriétaire' et  
1119 une autre approche technique. Il présente le développement de modules  
1120 dont la location est possible. Fort de son expérience, il estime que la  
1121 location des modules nécessaires reviendrait beaucoup moins cher que la  
1122 solution actuellement discutée. Le Conseil décide de surseoir au choix de  
1123 la solution informatique à retenir. Il demande au groupe d'étudier  
1124 d'autres approches pour la réfection du site.

1125 Fabrice LEGROS rappelle que le problème majeur n'est pas la somme à  
1126 investir mais le contenu scientifique du site, qui pour le moment est  
1127 inexistant même si le comité éditorial travaille à essayer de lui donner  
1128 corps. Dans ce contexte, la proposition présentée vise à articuler le site  
1129 autour de la vie de la Société et des CVI, afin d'avoir une accroche  
1130 pragmatique vis à vis de notre public. Ceci explique une partie des coûts,  
1131 les solutions sécurisées d'administration et de paiement étant les plus  
1132 onéreuses dans ce projet.

1133

1134 Pierre TATTEVIN se retire alors.

1135

#### 1136 **Point 4**

1137

1138 *a Rencontre avec SFMG – GROG / SMV Commission recherche et*  
1139 *Commission formation*

1140 Une deuxième rencontre vient d'avoir lieu avec les responsables de la  
1141 SFMG et du réseau GROG. (E. CAUMES, C. GOUJON, O. BOUCHAUD, F.  
1142 LEGROS). Deux aspects sont mis en exergue.  
1143 •Un travail de recueil et d'analyse épidémiologique, avant et après  
1144 voyage, avec les réseaux des membres de ces Sociétés •L'élaboration en  
1145 partenariat avec la SFMG, qui est demandeuse, d'une 'brique logicielle'  
1146 de conseil et d'aide à la décision pour le conseil au voyageur sous forme  
1147 de fiche pays et possibilité de 'croisement' avec des typologies  
1148 spécifiques. Il existe des solutions sur le "marché" mais la SFMG souhaite  
1149 un outil élaboré par une Société Savante, à l'écart de toute pression  
1150 industrielle ou politique, avec la meilleure garantie scientifique. Un tel  
1151 travail est lourd mais relève de nos missions et pourra constituer par la  
1152 suite un des éléments de notre site. Olivier BOUCHAUD est chargé de  
1153 réfléchir à l'élaboration de telles fiches et au système de mise à jour. La  
1154 prochaine rencontre aura lieu le 15 juin 2005  
1155 La part à donner aux généralistes de la SMV –qui ne sont pas tous  
1156 identifiés- reste à définir.

1157

1158 *b Les centres des vaccinations internationales*

1159 Plusieurs travaux épars ont été réalisés dont certains par des membres  
1160 de la SMV. Une enquête très intéressante, mais non exhaustive (60 % de  
1161 réponses) sur le fonctionnement et la structure des CVI a été réalisée par  
1162 Véronique HERAUD (LA ROCHELLE). Des visites de site de taille variable  
1163 et des entretiens ont été réalisés à l'occasion d'un mémoire de DESS par  
1164 l'équipe de SANTÉ-VOYAGES (ROUEN). Une enquête a été réalisée par un  
1165 médecin de le DGS dans le cadre d'une formation à l'épidémiologie. Une  
1166 réflexion sur la démarche qualité des CVI en milieu hospitalier a été  
1167 rédigée par Nadine Godineau (Saint-Denis). Fabrice Legros au titre du  
1168 groupe de travail de la DGS et de la commission recherche a eu  
1169 l'ensemble des documents à disposition et propose, après leur analyse,  
1170 de conduire une enquête exhaustive sur les CVI. Ce travail sera effectué  
1171 depuis le centre de Rouen sous le contrôle de JPh Leroy et l'analyse et la  
1172 rédaction de propositions se feront au sein d'un groupe de travail.

1173 Ce travail doit se situer sous l'éclairage de plusieurs textes tels le  
1174 nouveau Règlement Sanitaire International, le Rapport BERLAND  
1175 (subsidiarité et délégation de tâches), l'accréditation et la démarche  
1176 qualité en milieu hospitalier. Le principe d'une enquête téléphonique est  
1177 retenue, elle sera présentée lors de l'AG du lendemain. Les résultats  
1178 seront présentés lors de notre réunion de LILLE le 18 novembre 2005.

1179

1180

1181 **Point 5**

1182

1183 Pour respecter les procédures réglementaires, il conviendra à l'avenir, de  
 1184 préparer une copie du rapport moral et du bilan financier ,de façon, à  
 1185 être en mesure de les distribuer aux participants à l'Assemblée Générale,  
 1186 en début de séance.

1187 Il est souligné que la rigueur en la matière, permet à une société de  
 1188 pouvoir se présenter plus efficacement devant ses interlocuteurs  
 1189 extérieurs (Collaborations, Bailleurs , Tutelles des CVI, ...).

1190 Les difficultés dues au transfert rapide des données et des comptes de la  
 1191 Société, sont maintenant aplanies pour l'essentiel.

1192 Un budget prévisionnel, permettra de dessiner précisément et  
 1193 concrètement les perspectives de l'année à venir, ce qui pourrait  
 1194 contribuer à mobiliser les sociétaires sur les différents axes de travail, et  
 1195 légitimer le travail du CA

1196

1197 Fabienne LEGOFF présente l'état des comptes tels qu'ils ont été arrêtés  
 1198 par notre Expert Comptable : Cabinet ANCETTE 104 rue de Baraban  
 1199 69003 LYON.

1200

<b>Actif: emplois</b>	<b>Brut</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Passif ressources</b>	
Crédit lyonnais courant	11325,44	11325,44	Fond associatif	4305,77
Crédit lyonnais recherche	-	-	Report à nouveau	58450,53
Crédit Lyonnais Biennale	-	-		
Compte livret	30000	30000		
SICAV monétaire	35887,28	35887,28	Excédent 2004	14545,62
Compte d'attente		89,20		
<b>Total</b>	<b>77212,72</b>	<b>77301,92</b>		<b>77301,92</b>

1201

1202 Plusieurs remarques sont apportées :

1203

1204 Le présent tableau représente les données pour 2004. Année au cours de  
 1205 laquelle des modifications structurelles ont été effectuées.

1206 - transfert des comptes de TOULOUSE à LYON avec des difficultés  
 1207 plus ou moins importantes de délai et de transfert. On retrouve  
 1208 ainsi la ligne compte d'attente.

1209 - Regroupement de tous les comptes sur un seul. Le transfert ayant  
 1210 eu lieu pendant l'exercice, il est obligatoire de faire apparaître les  
 1211 lignes ad hoc dans le présent tableau (compte recherche et compte  
 1212 biennale)

1213 Les fonds de la SMV s'élèvent à 77 212,72 euro. Plusieurs problèmes  
 1214 sont en cours, sans solutions à court terme et pour lesquels des réserves  
 1215 doivent être provisionnées (par exemple le litige avec Format utile). De

1216 plus, lors du Conseil de Nice (18/11/2005) la somme de 17 000 euro  
1217 avait été provisionnée pour faire face à un éventuel contrôle URSAFF.

1218

1219 Compte de résultat

1220

Dépenses courantes	25244,12	Recettes courantes	23270,33
Dépenses biennale	16791,09	Recettes biennale	33310,50
Total général	42035,21		56580,83
<b>Excédent général</b>			<b>14545,62</b>

1221

1222 Malgré un excédent de 14 545,62 euro, on observe un déficit courant de  
1223 1 973,79 euro. Plusieurs remarques doivent être formulées

1224

1225 - La biennale permet seule de dégager un bénéfice conséquent. Toute  
1226 mesure visant son organisation doit être prise avec circonspection.

1227 Cependant, en ce qui concerne le fonctionnement

1228 Les frais d'impression et d'envoi de la Lettre de la SMV s'élèvent à  
1229 3 711,29 euro. La mise en place d'une diffusion électronique permet  
1230 de réduire ces frais de fonctionnement.

1231 Les honoraires de Murielle HAMON se sont élevés à 7 190 euro  
1232 auxquels il faut ajouter la valeur sur actif cédé de 1 619,18 euro.

1233 Pour l'organisation de la Biennale, elle a reçu la somme de 3 000 euro  
1234 d'honoraires.

1235 Les frais d'avocat pour le règlement du litige avec Murielle HAMON se  
1236 sont élevés à 1190,78 euro.

1237

1238 Il s'agit d'autant de dépenses que nous n'aurons plus à faire. En terme  
1239 de rentrée, il faut continuer à établir la collecte des cotisations.

1240 L'ensemble des documents fourni par le cabinet ANCETTE est annexé au  
1241 présent compte-rendu.

1242

### 1243 **Point 6**

1244

1245 La prochaine réunion aura lieu à Lille le vendredi 18 novembre 2005.  
1246 Préparée par le Pr. CAMUS. Le thème majoritaire concernera les  
1247 vaccinations et le fonctionnement des centres.

1248 *(il s'agit pour le CA de rapidement nommer les correspondants pour  
1249 l'organisation de cette réunion avec Daniel CAMUS)*

1250

1251 La Biennale 2006 :

1252 C. GUIGUEN doit donner prochainement la réponse sur la possibilité de  
1253 l'organisation de la biennale à SAINT MALO avec le festival « étonnants  
1254 voyageurs ». Il a en effet fait part d'une réserve par rapport à l'annonce  
1255 faite lors de notre dernière réunion et du fait qu'il n'arrive toujours pas à

1256 avoir des éléments financiers pour nous soumettre la proposition. La  
1257 décision finale sera prise au plus tard le 4 avril lors du passage de notre  
1258 Président à RENNES. A défaut d'organiser la biennale, Claude GUIGUEN  
1259 propose l'organisation d'une journée à RENNES ou SAINT-MALO.  
1260 Les thèmes proposés porteraient sur la pratique de la télémédecine, des  
1261 voyages, des maladies (d'autrefois comme d'aujourd'hui), de la mer et  
1262 de tout ce qui en dépend.

1263

1264 Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée  
1265 à 21h15.

1266

1267

1268

1269 **Rédaction: Ludovic de GENTILE, Prise de notes Laurent SIDO**

1270

1271 **Compte-rendu approuvé au CA du 15 juin 2005**

1272

1273

1274 **Éric CAUMES,**

1275 **Président**

1276

**Ludovic de GENTILE**

**Secrétaire Général**



1277

